

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
de SAINT MAURICE D'IBIE
du 28 août 2021

Monsieur Pierre-Henri CHANAL, Maire, ouvre la séance du conseil municipal à 9h, et procède à l'appel nominal des présents et constate que le quorum est atteint.

Membres présents :

Mathieu ANDRÉ, Pierre-Henri CHANAL, Elodie EMENT, Philippe LOMBARDO, Serge VALLOS, Sébastien DUMEZ, Florian THIBON, Françoise HERPIN, Sharon ARSAC

Membres absents ou excusés :

Agnès GOLFIER, Sylvie OZIL-HUBSCHER.

Procurations :

Agnès GOLFIER donne procuration à Pierre-Henri CHANAL.

Monsieur le Maire demande un secrétaire de séance et propose Françoise HERPIN, qui accepte. Le Conseil Municipal donne son accord. Puis Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 juillet 2021. Il note qu'il faut ajouter une information oubliée, à savoir le projet d'installation d'une antenne aux Salelles.

2) délibération

N° 1-26-07-2021 Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'embaucher une personne par l'intermédiaire du dispositif PEC parcours emploi compétences.

3) Informations diverses

1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 juillet 2021.

Monsieur le Maire note qu'il faut ajouter dans les informations diverses, une information oubliée, à savoir le projet d'installation d'une antenne pour la téléphonie mobile aux Salelles et précise que l'entreprise Free Mobile continue son travail pour implanter une antenne de téléphonie afin de couvrir le hameau des Salelles, reconnu comme « zone blanche ». Deux parcelles ont été étudiées à ce jour, la première située sur l'aire de retournement à côté des poubelles et la deuxième sur la colline au-dessus du hameau. C'est ce dernier emplacement qui a la préférence de Free Mobile

2) Délibération N° 1-28-08-2021

Monsieur le Maire expose :

Les contrats « aidés » sont des contrats qui bénéficient d'une aide de l'état et qui, de fait, facilitent le recrutement de personnels. Le Parcours Emploi Compétences PEC permet à des personnes éloignées de l'emploi de s'insérer professionnellement en profitant d'une formation acquise durant leur contrat à durée déterminée.

Pour bénéficier de ce dispositif, l'employeur et l'employé doivent être tous deux éligibles. La commune de Saint Maurice d'Ibie est éligible. Par ailleurs, son classement en Zone de Revitalisation Rurale lui permet de bénéficier d'une aide bonifiée, ce qui représente 80% du salaire calculé sur la base du SMIC.

Avec le changement de logiciel induit par une mutation de la comptabilité des Mairies et l'absence de notre secrétaire de Mairie depuis plusieurs mois maintenant, il est à présent nécessaire d'embaucher une personne qui puisse aider la secrétaire de Mairie, remplaçante ou titulaire, afin de ne pas prendre plus de retard dans la gestion des affaires communales.

L'idée est donc de faire appel à une personne éligible au PEC, pour un contrat de 20 heures par semaine, sur une durée de 9 mois, renouvelable une fois. Le dépense, calculée sur une année avec le simulateur de Pôle-Emploi, représenterait :

Au total	12 462 euros
Salaire brut	10 620 euros
Salaire net	8 984 euros
Montant de l'aide	8 520 euros
Participation communale	3 942 euros

Pour information, le montant inscrit pour le personnel non titulaire était l'année dernière de 7 000 euros, notamment en raison du coût que représentait l'accompagnement dans le car scolaire. L'accompagnement dans le car scolaire étant abandonné pour l'année scolaire 2021/2022 en raison du nombre insuffisant d'enfants scolarisés dans les classes de maternelles, la charge ne sera donc pas cumulée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix pour et 2 abstentions, décide

- D'autoriser le Monsieur le Maire à se rapprocher de Pôle-Emploi en vue d'embaucher une personne éligible au contrat PEC Parcours Emploi Compétences afin d'aider dans sa tâche la secrétaire de Mairie.

3) Informations diverses

Monsieur le Maire fait le point sur l'installation de l'antenne de téléphonie des Salelles. L'entreprise Free Mobil a déjà étudié deux emplacements. Il précise que deux autres emplacements seront étudiés dès réception de l'accord écrit des propriétaires qui proposent de céder leurs parcelles ou une partie de leurs parcelles, à cet effet.

Monsieur le Maire clôt la séance du Conseil Municipal à 9h25.

Fait à Saint Maurice d'Ibie, le 2 septembre 2021, publié le 2 septembre 2021.

The image shows a blue ink signature of Pierre-Henri Chanal written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE ST-MAURICE D'IBIE' around the top edge and 'Ardèche' at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem featuring a figure on horseback.

Pierre-Henri CHANAL
Maire